



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 26 avril 2019

Convocation des conseillers :
le 26 avril 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 3 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Mandy Ragni, Echevin, Daniel Codello, Jeff Dax, Denise Biltgen, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10. Adhésion de la Ville d'Esch à l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires (point mis à l'ordre du jour par Déi Lénk Esch); décision

Vu la résolution concernant l'adhésion à l' « Appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires » présentée par la sensibilité politique « Déi Lénk Esch »;

Vu la lettre ouverte adressée par l'association Friddens- a Solidaritéitsplattform Lëtzebuerg (FriSol) aux communes luxembourgeoises appelant à soutenir l'appel de l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons);

Considérant que les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices et inhumaines qui aient jamais été produites, frappant sans aucune discrimination, en raison de l'échelle des dévastations qu'elles entraînent et de leurs retombées radioactives exceptionnellement persistantes, volatiles et altérantes génétiquement;

Considérant que l'utilisation de dizaines ou de centaines de bombes atomiques bouleverserait radicalement le climat mondial, entraînant une famine généralisée, la destruction et la perturbation des écosystèmes naturels déjà fortement impactés par l'activité industrielle et minière et le bouleversement des sociétés humaines, voire de la civilisation humaine dans son ensemble;

Considérant que la dernière guerre mondiale s'est terminée par l'utilisation d'armes nucléaires, dont les effets dévastateurs ont pu être constatés alors qu'elles étaient de bien moindre puissance que l'arsenal nucléaire existant aujourd'hui prêt à être utilisé;

Considérant que le prochain conflit armé majeur risque fortement de recourir à l'utilisation d'armes nucléaires;

Considérant que depuis la fin de la guerre froide, où le spectre d'une guerre nucléaire s'est estompé, il ne demeure pas moins que les arsenaux nucléaires sont toujours prêts à être utilisés en quelques minutes (15.000 armes nucléaires dont 2.000 maintenues en état d'alerte);

Considérant que les puissances nucléaires ont échoué à proposer un plan détaillé pour éliminer leurs arsenaux et poursuivent au contraire leur modernisation;

Considérant que les armes nucléaires sont les seules armes de destruction massive à ne pas encore être prohibées par un traité international, alors même qu'elles ont la plus grande capacité de destruction;

Considérant qu'à l'instar de l'interdiction des armes biologiques et chimiques, l'interdiction des armes nucléaires constituera une étape essentielle pour obtenir leur élimination;

Considérant qu'il est de la responsabilité des édiles communaux de soutenir l'appel au Gouvernement à signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui interdit l'utilisation, la production et le stockage des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Après en avoir délibéré conformément à la loi,

**décide
à l'unanimité**

d'adhérer à l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires par la déclaration suivante:

« La Ville d'Esch-sur-Alzette est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Le conseil communal est fermement convaincu que les habitants de la Ville d'Esch-sur-Alzette ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette soutient le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelle le gouvernement luxembourgeois à y adhérer. »

en séance

date qu'en tête